



COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Revue de la notation financière de l'émission obligataire de SIFCA de 35 milliards de francs CFA



WARA affirme la note de «BBB+» de l'émission obligataire de SIFCA de 35 milliards de francs CFA ; la perspective est toutefois révisée de « négative » à « stable »

Le Groupe SIFCA a émis un emprunt obligataire de 35 milliards FCFA avec appel public à l'épargne en juillet 2013 pour une durée de 8 ans ; la notation par WARA de cette émission (BBB+) reste inchangée. En revanche, WARA a révisé la perspective relative à cette notation de « négative » à « stable ».

Abidjan, le 09/06/17 — **West Africa Rating Agency** (WARA) annonce aujourd'hui la publication de la revue de la notation de l'émission obligataire du **Groupe SIFCA**, pour un montant de 35 milliards de francs CFA. Cette note, qui reste inchangée à « **BBB+** », correspond à celle de l'émetteur, SIFCA, puisque l'émission est considérée comme senior, en l'absence de tout élément de subordination ou, au contraire, de collatéralisation. Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de l'émission obligataire, d'une maturité de 8 ans, amortissable annuellement de façon

linéaire pendant 6 ans après une période de différé initiale de 2 ans, est bien ancrée en grade d'investissement. La notation du Groupe SIFCA reflète la position de leader de **SIFCA** sur son marché domestique, ainsi que sa situation financière saine. En revanche, la perspective attachée à cette notation n'est plus négative : elle devient **stable** à nouveau, en conséquence i) de la bonne tenue des cours des matières premières en 2016 et depuis le début de l'année 2017, ii) des efforts de rationalisation et d'optimisation du Groupe et de ses filiales spécialisées ; et iii) des perspectives prometteuses d'augmentation des capacités et volumes de production.

Au même titre que la notation de SIFCA, celle de son émission obligataire (BBB+/stable) reste tributaire du maintien de la position de marché du Groupe, et de la hausse des cours du SICOM et du CPO CIF ROTTERDAM, indices déterminant le prix de marché du caoutchouc naturel et de l'huile de palme. En effet, l'évolution des cours mondiaux des matières premières affecte directement la majeure partie du chiffre d'affaires de SIFCA, de manière exogène. WARA justifie la notation de SIFCA par le fait qu'il sera difficile à la concurrence de mettre à mal la position concurrentielle de SIFCA sur son marché domestique. Par conséquent, les avantages compétitifs de SIFCA sur son marché, sa maîtrise de la chaîne de valeur dans les secteurs du caoutchouc naturel, de l'huile de palme et du sucre, ainsi que sa solidité financière sont les trois facteurs déterminants pour la notation de SIFCA.

SIFCA a émis cet emprunt obligataire car le Groupe est en train de réaliser un vaste programme d'investissement pour consolider sa position dans ses secteurs d'activité, à savoir le caoutchouc naturel, le sucre de canne et l'huile de palme. Le renforcement des capacités de production devrait permettre au groupe d'accroître ses volumes après que le point mort de ses trois métiers a été fortement corrigé à la baisse par des économies de coûts spectaculaires, elles-mêmes la conséquence d'efforts d'optimisation et de rationalisation patients mais rigoureux et minutieux.

Outre le financement des investissements de remplacement, de rénovation et de hausse de capacité de l'outil de production, l'émission avait aussi pour objectif i) de diversifier les sources de financement ; ii) de réaliser une campagne de communication institutionnelle financière ; et iii) bénéficier de l'intérêt des investisseurs pour la signature SIFCA.

Contacts

Analyste principal

Mohamed Amine SABIBI

Fixe : +225 22 50 18 44

+ 221 33 825 72 22

Email : infos@rating-africa.org